

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
SEANCE du Vendredi 10 novembre 2017

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le vendredi 10 novembre 2017 à 17h30 à l'école.

Etaient présents :

- Mmes Brikci Nigassa, Damée, Grière, Mette, Neveu, Vilain, M. Brikci Nigassa, Glineur, Legrand, Sirlande, représentants des parents d'élèves
- Mmes Cantillon, Derousseau, Descamps, Mouillat, Perrotte, Poix, M. Gumez enseignants
- M. Fiérain (maire), Mme Dorge (adjointe)
- Mme Copros (DDEN)
- Mme Vossion (Président APE)

Absents excusés :

- M. Taquet (adjoint au maire)
- Mme Kostek (représentante des parents d'élèves)

Point n°1 : Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves

Taux de participation : 58,12% (62,86% en 2016 ; 57,98 en 2015)

La présidente rappelle le rôle du conseil d'école :

- Voter le règlement intérieur
- Adopte le projet d'école
- Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur tout ce qui relève de la vie de l'école
- Proposer une organisation de la vie scolaire

Point n°2 : Projets pédagogiques

Dernière année du projet d'école en cours. Pour l'année 2017/2018, les projets seront essentiellement axés sur les domaines culturel et informatique.

► **Domaine culturel dominante « Education citoyenne » :**

○ Labellisation E3D :

La demande déposée en 2016/2017 a été validée en juin 2017.

Cette année nous poursuivons le tri des piles et des cartouches. Le tri des déchets a également été mis en place dans l'ensemble des classes.

M. Le Maire souligne l'intérêt de cette action qui peut avoir des effets positifs au sein des familles.

Un projet d'embellissement de l'école concerne les élèves de CP et de CE1. La municipalité est partenaire de ce projet.

Le projet « Cueillons la nature » concerne l'ensemble des élèves de l'école.

- 1^{er} temps : ramassage des pommes
- 2^{ème} temps : 18 dégustations de fruits réparties tout au long de l'année
- 3^{ème} temps : spectacle de marionnettes proposé par les partenaires du projet (mars 2018)

○ Conseil des élèves

Les élections de délégués se sont déroulées au moment des élections des parents d'élèves. Les élèves ont donc vécu cette élection dans les conditions réelles (bureau de vote, urne, bulletin de vote, isolement, tableau d'émargement)

Dans chaque classe 2 titulaires et 2 suppléants ont été élus. Le but est que les enfants soient actifs et participent à l'organisation de leur vie à l'école.

Les élèves de Mme Perrotte ont souhaité mettre en place une boîte à idées au sein de leur classe.

Plusieurs conseils d'élèves auront lieu dans l'année, ces conseils seront menés par la directrice.

M. Le Maire propose de participer à l'un des conseils et invite également les enfants à réaliser l'un des conseils à la mairie.

► **Domaine informatique :**

○ Création d'un blog d'école

Le blog devrait être ouvert pour la fin de l'année 2017. L'équipe recevra une formation début décembre ; les parents se verront attribuer un code d'accès.

○ Équipement informatique de l'école :

La présidente souligne la très grande difficulté à faire informatique dans la salle dédiée à cet effet. Actuellement seulement une douzaine des 16 ordinateurs fonctionnent à peu près.

Une demande de 25 ordinateurs portables est formulée auprès de la municipalité. Cet équipement permettrait d'assurer un enseignement de qualité aux élèves de l'école. Cet équipement mobile faciliterait également le déroulement des séances.

M. Le Maire accueille favorablement notre demande et la présentera en conseil municipal.

La présidente et une enseignante indiquent à M. Le Maire que des subventions peuvent, peut-être, être allouées pour l'équipement informatique des écoles.

► **Actions menées depuis la rentrée :**

○ Semaine du goût

- Un atelier de fabrication et de dégustation de chocolat pour les élèves de CE1 et CE2.

- Un atelier « découverte des sens » préparé et mené par les élèves de Mme Perrotte auprès de l'ensemble des élèves de CP.

○ Cross des élèves de CM2 :

Dans le cadre du cycle 3 et de la liaison école/collège, les élèves ont participé au cross organisé par le collège de Le Quesnoy.

► **A venir :**

○ Chorales

Les deux chorales de l'école ont trois représentations prévues : lors du marché de Noël (à la salle des fêtes), des rencontres chantantes (au théâtre des Trois Chênes), de la fête de fin d'année du samedi 23 juin (à l'école).

Un parent d'élèves demande s'il n'est pas possible de réunir les deux écoles du village pour la fête de fin d'année et insiste sur ce point.

La présidente du conseil indique que cette question est posée depuis trois ans, que les consignes de sécurité imposées aux écoles sont inchangées et que sa position est donc toujours la même.

M. Le Maire énonce la nécessité de signaler tout événement auprès de la Préfecture, rappelle les taux d'accueil de la salle des fêtes (120 personnes) et de la salle de sport (220 personnes). Il souligne également qu'une fête commune pourrait regrouper 1 000 personnes et que dans ses conditions la sécurité et la faisabilité ne sont pas pensables.

○ USEP :

Cette année, seuls les élèves de CM1 et de CM2 seront inscrits. Le coût des adhésions ainsi que celui des déplacements sont conséquents. L'équipe enseignante a fait le choix de favoriser les sorties culturelles.

Point n°3 : Bilan financier de la coopérative scolaire

En compte : 1 604,33 € au 1^{er} sept 2017

Depuis la rentrée :

Entrées : Participation des parents à la coopérative scolaire → 1 118,50 Euros

Dépenses : 300€ pour l'atelier chocolat ; 110€ pour le transport des CM2 (cross) ; affiliation OCCE.

Point n°4 : Effectifs

L'effectif est stable depuis la rentrée : 142 élèves. Nous avons une prévision de 136 élèves en octobre 2016.

La prévision pour la rentrée 2018 est de 129 élèves, l'écart s'explique par une sortie de 34 élèves de CM2 et une arrivée de 21 élèves en CP.

Point n°5 : Règlement intérieur

Le règlement d'école a été modifié conformément à la nouvelle organisation du temps scolaire.

Point n°6 : Sécurité

Exercice incendie :

L'exercice a été réalisé dans les 15 premiers jours de l'année scolaire : évacuation effectuée rapidement et dans le calme .

Exercice PPMS Attentat :

Cet exercice a été présenté de manière ludique aux plus jeunes afin d'éviter toute panique. Une enseignante a joué le rôle de l'intrus.

- Bilan positif quant au silence, aux portes couloirs fermées à clé et au fait de ne pas être vu.
- Point de vigilance à avoir : la fermeture à clé des portes donnant sur la cour.

La présidente du conseil remercie les familles qui ont sensibilisé leurs enfants à l'exercice, cela contribue au calme dont ont fait preuve les enfants.

D'autres exercices auront lieu au cours de l'année.

Point n°7 : Questions diverses

► Question d'un parent : *Le marquage des places de parkings (évoqué lors du 2^{ème} conseil d'école 2016/2017) va-t-il être fait ?*

Réponse : Il y a déjà des pavés plus sombres qui marquent les emplacements.

► Question d'un parent : *Pourquoi n'y a-t-il plus d'aide aux devoirs ?*

Réponse : L'aide aux devoirs doit être assurée par des enseignants, cette année aucun enseignant n'a souhaité assurer ce service.

► Question d'un parent : *Avec le nouveau système de réservation des repas, est-il possible de se faire rembourser un repas lorsqu'un enfant est absent ?*

Réponse de la municipalité : Oui.

► Question d'un parent : Avec le nouveau système de réservation des repas, comment font les familles qui n'ont pas internet à la maison?

Réponse de la municipalité : Ils peuvent venir en mairie pour effectuer la démarche.

► Question d'un parent : Que peut-on faire pour que la semaine du 7 mai 2018 soit intégrée aux congés de printemps ?

Réponse de la présidente : Le calendrier des congés scolaires est national, parfois des directeurs académiques ou des recteurs le modifient. En ce qui concerne notre académie, les congés restent ceux prévus au calendrier national.

► Question d'un parent: Comment ressentez-vous les enfants sur la semaine à 4 jours ?

Réponse de l'équipe enseignante: Nous les trouvons fatigués en fin de journée, le temps qui suit la récréation d'après-midi est un moment où les enfants sont agités. Nous avons tenu compte de cela dans l'élaboration de nos emplois du temps, et proposons des activités moins exigeantes d'un point de vue cognitif sur ces 45 dernières minutes.

Intervention de la présidente de l'APE

La demande de 3 visualiseurs formulée par l'école a été acceptée.

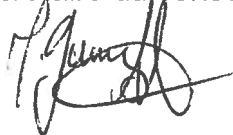
La présidente du conseil remercie l'APE pour cette réponse favorable.

La présidente de l' APE regrette le peu de retour et de participation des familles aux actions organisées tout au long de l'année. Elle rappelle que les bénéfices sont utilisés pour les enfants.

La présidente du conseil remercie la municipalité pour les pages attribuées aux écoles sur le nouveau site de la commune.

Le conseil est clôturé à 19h20.

Le secrétaire du conseil



La présidente du conseil

